

Presse : l'illusion du « quatrième pouvoir »

Paul Massey Ntambwe

« Et les responsables politiques, quand ils ne se taisent pas par peur du pouvoir qu'ils ont concédé aux médias, font affaire avec les barons de presse. »

Le Monde diplomatique

Résumé

L'auteur de cet article, par une approche sociologique, ausculte le concept de quatrième pouvoir dont se réclament les journalistes et qui leur est collé par la société. En sollicitant la théorie des champs de Bourdieu, il démontre que c'est par « illusio » que les journalistes se confortent dans leur statut de quatrième pouvoir. En réalité, la lutte avec les trois pouvoirs constitutionnels et traditionnels est inégale. La presse travaille en réalité à une mise au faîte des détenteurs du pouvoir et de la violence symbolique plutôt qu'à servir simplement de contrepoids dans la vie de la société, en démocratie.

Mots-clés : Presse, quatrième pouvoir, champ médiatique, mise au faîte.

Abstract

The author of this article, by a sociological approach, auscultates the concept of fourth power that journalists claim and are stuck with by the society. Requesting Bourdieu theory of fields, he demonstrates that it is by «illusio» that journalists comfort themselves in their status of fourth power. Actually, the struggle against the three constitutional and traditional powers is unequal. The press actually works for a misery by the way of power holders and of symbolic violence rather than simply act as a counterbalance in the society life, in democracy.

Keywords: Press, fourth power, media field, misery by the way.

Introduction

Ancien journaliste professionnel, nous avons été et nous sommes encore habité par cette conviction que le journaliste est un surhomme à sa manière. En effet, l'idée que le commun des mortels se fait de cette profession, est que c'est la seule à même de mettre à mal ceux qui nous dirigent, ou pour être plus explicite, les puissants du monde. La réalité est que les médias ont toujours fricoté avec les détenteurs du pouvoir, même si ces relations sont bien souvent en dents de scie.

La question ici est celle de savoir si les journalistes se surestiment en s'arrogeant du statut de « quatrième pouvoir » ou encore en faisant croire à ceux qui les observent qu'ils seraient, dans leur société respective, une réplique des superhéros. Pourquoi les journalistes se complaisent-ils à se faire passer pour un « quatrième pouvoir » aux côtés des trois pouvoirs traditionnels ou un contrepouvoir à ces pouvoirs traditionnels du système démocratique ? Quelle est la réalité des relations souvent en dents de scie des médias avec le monde politique ? Cette réflexion tente de donner un début de réponse à ce questionnement.

1. Une approche sociopolitique du pouvoir

En effet, quand dans la même constitution, vous réunissez un prince, des grands et la puissance du peuple, chacun de ces trois pouvoirs surveille l'autre.

Machiavel

Le pouvoir est appréhendable comme la capacité de faire quelque chose ou le fait de disposer des moyens permettant une action. Une personne auprès de qui l'on sollicite une attention particulière ou une aide peut arguer qu'il n'est pas en son pouvoir de nous aider. Il existe, semble-t-il des pouvoirs surnaturels, magiques, extraordinaires. Il existe un pouvoir procréateur. Dans les rapports interpersonnels, il est parfois question d'abus de pouvoir.

Le pouvoir, c'est aussi la capacité légale de faire quelque chose. L'on parle, par exemple de pouvoir discrétionnaire, soit une capacité de faire les choses sans devoir se référer à qui que ce soit.

Concernant les choses ou les objets, le pouvoir est entendu comme une faculté, propriété d'un corps placé dans des conditions déterminées. Comme par exemple un pouvoir blanchissant, absorbant, émissif, réflecteur, rotatoire. Pouvoir de ralentissement, de résolution.

« Pour le sociologue, le pouvoir n'est pas un attribut mais un rapport social entre des individus ou des groupes sociaux. Le pouvoir est consubstantiel à toute relation humaine depuis la dyade que forme le couple jusqu'à des groupes de plus grande taille. Toute relation sociale, sauf dans le cas limite de rapports strictement égaux, peut être considérée comme une relation de pouvoir. »

La place des médias dans le système politique a sans nul doute contribué ces dernières années à consolider leur dimension de contrepouvoir et, tous médias confondus, a renforcé leur irruption dans le débat politique : intégrée par les pouvoirs dans la logique de leur action, l'information peut aussi surgir d'elle-même et déranger les architectures préétablies.

Mais à l'ère d'Internet et des réseaux sociaux avec plus de possibilités pour l'opinion publique de s'exprimer, c'est un cinquième pouvoir qui surgit et menace la prééminence de l'information. Dès lors les médias peuvent se lancer dans une concurrence aussi forte qu'inutile ou au contraire marquer par la rigueur de leur travail leur singularité dans l'espace politique.

« ... Il est certain que tout excès provoque ordinairement

une vive réaction, dans les saisons, dans les plantes, dans nos corps, et dans les gouvernements bien plus qu'ailleurs.

C'est naturel.

Ainsi l'excès de liberté doit aboutir à un excès de servitude, et dans l'individu et dans l'Etat. »
Platon (*La République*)

De tout temps, les professionnels des médias se sont battus pour obtenir le plus de liberté possible dans l'exercice de leur activité d'informer le public. Ils se fondent sur le caractère public du service qu'ils sont censés rendre à la société et au droit de la population à l'information. Ce combat a commencé en Occident et, comme un cancer a produit des métastases en Afrique.

Pour être à l'ère du temps, la République démocratique du Congo (RDC) s'est dotée de l'ordonnance-loi n° 23/009 du 13 mars 2023 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse. Ce texte législatif est censé garantir aux médias et aux journalistes animateurs principaux de ces médias une liberté de presse. Ladite ordonnance-loi apparaît comme un garde-fou contre les velléités de main mise du pouvoir sur les médias et leur contenu et les journalistes en font leur cheval de bataille.

L'autre grande lutte des professionnels des médias est celle de se prémunir contre l'invasion des personnes étrangères à la pratique de la presse mais qui veulent, en forçant, revendiquer d'être comptés parmi les journalistes. Cette lutte a gangrené la presse en RDC. Des rencontres des professionnels de la presse en congrès réformateurs et en états généraux se sont focalisés sur cette question devenue épineuse. Ceux qui ont été qualifiés de « moutons noirs » par la corporation des journalistes, ont été artisans d'une détérioration de l'image de la presse auprès de la société congolaise, à la suite de beaucoup de comportements atypiques caractérisés notamment par le monnayage des informations, phénomène connu ici sous le nom de *coupage*.

2. Les relations presse-pouvoir en RDC

Dans un article intitulé « Médias et pouvoir, entre connivence et détestation », Henri Leclerc, président d'honneur de la LDH (*La Dernière Heure*) ausculte les relations presse-pouvoir en France et s'administre le questionnement pertinent qui suit :

« Pour savoir si la presse est un quatrième pouvoir, il faut s'interroger sur trois points essentiels : quelles sont ses responsabilités ? Est-elle bien séparée des trois autres pouvoirs ? Comment gère-t-elle ses relations avec le monde de l'économie, de la finance ? »

Pour la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), la presse et, plus largement, les médias, ont donc une fonction de « chien de garde » de la démocratie. Pour être libre, la presse doit être indépendante des pouvoirs, l'exécutif, le législatif et le judiciaire, chers à Montesquieu, et dont l'article 16 de la Déclaration des droits de l'Homme rappelle qu'ils doivent être séparés.

La liberté de la presse est toujours absente là où règne le mépris des droits de l'Homme. Les journalistes qui veulent continuer à faire leur métier paient cher : cent soixante-dix-neuf journalistes emprisonnés dans le monde en 2011, selon le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), et cent six tués. Mais la question des relations entre la presse et le pouvoir se pose aussi dans les pays démocratiques car la presse permet de révéler, de critiquer, de

contester tous les actes des différents pouvoirs, d'éclairer l'opinion publique et, au-delà, les électeurs et le peuple.

La liberté de la presse doit sans cesse être défendue contre ceux qui voudraient agir dans le secret pour commettre excès et abus, qui tentent tous les pouvoirs sans contrôle.

3. Appréhension du quatrième pouvoir à travers la grille des champs de Bourdieu

Le champ politique, est surévalué dans le contenu médiatique congolais, et répond à la définition de Bourdieu, en tant que position visant l'accumulation de capitaux inégalement distribués. Il s'agit du capital culturel, du capital social (capital relationnel, « réseau »), le capital symbolique (honneur, prestige, distinction, confiance accordée à l'individu), le capital politique (notoriété).

Ce champ politique qui nous concerne particulièrement dans cette réflexion se détermine aussi par la logique spécifique de viser à donner sa vision du monde social comme fondée, avec une forte capacité à mobiliser ceux qui s'y reconnaissent, sous forme de clientèle. Ainsi, *« une partie importante des problèmes qu'on nous présente comme des problèmes politiques importants sont des problèmes effectivement importants pour les politiques, notamment parce qu'ils permettent de faire des différences entre eux »*¹.

Beaucoup de dirigeants ou aspirant au pouvoir se déploient dans le champ politique comme des personnes qui recherchent la primauté de la gestion de la cité et la distribution des ressources selon leurs propres règles. De son côté, le journaliste est en mesure de manier avec une certaine compétence la matérialité du langage par le biais de la morphologie, de la syntaxe, de la sémantique et des formes d'organisation de son discours qui peut être énonciatif, descriptif, narratif ou argumentatif. Ce sont là quelques marques formelles des actes de langage.

Le journaliste ou le professionnel des médias est ainsi appréhendé comme un « être de langage », avec pour tâche de décrire le monde, les objets qui le constituent, les événements qui y surgissent et les explications qui en sont données. »²³ Ainsi le logos est une activité rationalisante par le fait qu'il permet de constituer des savoirs sur le monde.

Le journaliste est aussi identifiable comme producteur d'éléments de visibilité dans les colonnes de son organe de presse, notamment par sa conception des maquettes de mise en pages et d'autres éléments paralinguistiques. Bien plus, il s'évertue à donner du sens au monde qui l'entoure, au cosmos. Le journaliste présente en effet une vision personnalisée du monde, les psychosociologues parleraient d'une représentation sociale du monde.

Toutefois, notre analyse pousse à voir qu'en face de ce journaliste à la fois revendicateur du droit de la prise de parole, organisateur d'une présentation de la matérialité du monde et organisateur d'une vision tentant de donner du sens au cosmos, se positionne un acteur politique revêtu d'un pouvoir politique ou de la notoriété, qui le mettent en compétition directe

¹ BOURDIEU, P., « Propos sur le champ politique », p.35.

² CHARAUDEAU, P., Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ?, Semen, 23, Sémiotique et Communication. Etat des lieux et perspectives d'un dialogue, 2007, (En ligne), mis en ligne le 22 août

³ . URL :<http://Semen.revues.org/document5081.html>. Consulté le 12 février 2010

avec le journaliste. Journalistes et politiques sont en compétition. Certes, l'on observe toutefois une certaine inégalité ou un net déséquilibre causé par l'exercice de la violence symbolique.

Le processus dialectique de cette coexistence s'initie dès le départ, par deux quêtes tout à fait différentes, une quête pour le bien du cosmos et une quête politique.

Les acteurs professionnels des médias s'emploient à s'octroyer de manière privilégiée le pouvoir de représentation du réel et d'imposition de la vision du monde. Les acteurs se déployant dans la sphère dirigeante s'activent, quant à eux, à se réserver le privilège des forces régulatrices de la gestion de la société.

Les deux quêtes ne s'accomplissent pas sur un même niveau. Les journalistes ou animateurs des médias fonctionnent à un niveau immatériel, en jouissant d'un double atout : l'infinitude des faits événementiels et la réversibilité permanente de leur avènement. Les détenteurs du pouvoir, en ce qui les concerne, agissent au niveau matériel s'y arrogent le rôle d'arbitre à propos de la répartition des ressources vitales de la cité. Ces richesses étant produites par ailleurs en quantités limitées ils deviennent dès lors des pôles d'attraction d'une certaine clientèle.

La compétition entre les deux champs médiatique et politique a pour justification une visée d'occupation des positions de pouvoir.

« Pour savoir si la presse est un quatrième pouvoir, il faut s'interroger sur trois points essentiels : quelles sont ses responsabilités ? Est-elle bien séparée des trois autres pouvoirs ? Comment gère-t-elle ses relations avec le monde de l'économie, de la finance ? »

Henri Leclerc, président d'honneur de la LDH

a. Habitus et illusio des journalistes

Les niveaux d'action des communicateurs professionnels de la presse et des détenteurs du pouvoir sont si différents que les potentiels dégagés par leurs champs respectifs ne sont pas non plus d'efficacité identique. Les détenteurs du pouvoir politique semblent détenir une plus grande capacité de violence symbolique à la fois sur leur clientèle de la cité et sur les journalistes.

Par ailleurs, dans le contexte congolais, la fonction politique est considérée comme le seul moyen d'accéder à une vie meilleure. C'est pour cela que certains agents abandonnent le capital de leurs champs respectifs pour adhérer au capital du champ politique, fait d'honneurs, d'argent et de mieux-être.

C'est « l'habitus » (équivalent au réflexe professionnel, ici) qui empêche les journalistes à se rendre compte de leur relative infériorité et, éventuellement de décider de se retirer du jeu. Les professionnels des médias deviennent des victimes, de ce que Bourdieu nomme « l'illusio », qui donne aux acteurs médiatiques l'impression d'être en mesure de poursuivre la compétition. Les journalistes, faute de mieux, se complaisent alors dans la position virtuelle de *quatrième pouvoir*.

En fait, ce sont cette apparence et cette « illusio » qui permettent aux faiseurs de l'actualité de croire à une supposée supériorité, à cause seulement de leur quasi- exclusivité dans l'usage public de la parole. Ils sont manipulateurs du logos par excellence. D'autre part, plus que la parole et ses supports langagiers, les professionnels des médias ont l'avantage de formater l'image de tous les autres acteurs sociaux et savourent le bénéfice de ce rôle créateur.

b. Mise en scène pour une mise au faîte

Comme le suggère la théâtralité de Goffman, le metteur en scène est un artisan qui demeure dans les coulisses. Il crée mais ne se valorise pas. En hissant sur scène des acteurs qui, en vérité, sont des émules, l'acteur médiatique accomplit une tâche bien ingrate ; car, en mettant en scène ses concurrents, le journaliste les place aussi au faîte. Il les élève au podium.

Par ailleurs, dans la société congolaise, l'espace social du journaliste est limité à un public-lecteur disparate et hétérogène, ainsi que de faible influence. Le contrat de lecture, par fidélisation, n'existe pratiquement pas, ainsi que l'a montré la diversification incessante des actes d'achat ou d'acquisition des journaux. Le contrat de communication se réduit à des simples promesses, émises par des contenus ponctuels ou parfois des lignes éditoriales versatiles.

Enfin, la prépondérance de la dimension politique du contenu événementiel dans les médias congolais correspond à une mise au faîte du personnage plutôt qu'à une simple mise en scène de l'information.

La jonction entre les éléments linguistiques, paralinguistiques et le contexte social de production fait ressortir, à la lumière de la théorie du champ que le médiatique est en compétition avec le politique.

Le journaliste se trouve ainsi confronté aux prétentions du politique qui revendique l'exclusivité de l'exercice de la violence symbolique. Le journaliste doit se résigner à l'illusion d'être un *quatrième pouvoir* et se faire à l'idée qu'il œuvre en réalité à travers la mise en scène de l'information, à une mise au faîte du politique.

4. Le quatrième pouvoir : réalité ou illusion ?

Les médias sont-ils un pouvoir ? A cette question, Kessler apporte cette précision qui est de taille pour situer l'origine et le statut des médias dans leur prétention à se faire valoir comme quatrième pouvoir : « *En démocratie, les pouvoirs institués sont au nombre de trois, il s'agit du législatif, de l'exécutif et du judiciaire. La presse ou les médias constitue(nt)un quatrième pouvoir, non institué, que le XXe siècle a appris à connaître. Non institué certes, néanmoins constitutionnellement largement protégé : depuis la grande loi fondatrice sur la liberté de la presse, remarquable par l'étendue de la liberté qu'elle confère, et sa restriction quant à la limitation des abus, c'est bien un principe fondamental reconnu par les lois de la République que de veiller à ce qu'aucun des trois pouvoirs ne limite à l'excès la liberté de ce qu'on désigne donc par le quatrième : les médias.* »⁴

⁴ KESSLER David, « Les médias sont-ils un pouvoir ? » In *Pouvoirs* 2012/4 (No 143), pages 105-112, Ed. Du Seuil

Les journalistes ou mieux encore les animateurs des médias de masse ont tendance à faire valoir qu'ils ont des droits et des privilèges qui devraient les placer au-dessus de bien des catégories socioprofessionnelles. Les médias sont régis dans les systèmes démocratiques par des lois qui ont pour vocation d'assurer leur liberté d'expression et de presse. Les politiques et tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir politique ou économique, sans oublier les vedettes du showbiz, cherchent à rentrer dans les bonnes grâces des médias, car il apparaît clairement qu'il est plus sécurisant de les avoir avec soi que contre soi.

De ce qui précède, l'on pourrait se demander si devant la pression de ceux qui veulent bénéficier de leur « amitié », les journalistes ont un pouvoir réel et n'ont pas, eux-mêmes, en face, des contre-pouvoirs pour les tenir en bride quand cela s'avère nécessaire, question de prévenir les excès ou autres abus.

Dans le monde occidental, les grands groupes financiers mettent à contribution leurs capitaux colossaux pour disposer de médias qui soient leur propriété et sous leur contrôle. Ceci octroie un certain confort aux médias qui sont ainsi garantis par des fonds disponibles pour leur permettre de fonctionner et pour ne pas lâcher en cours de route, faute de moyens, comme cela arrive bien souvent, malheureusement, sous les tropiques. Quant à la liberté d'exercer leur métier, ces journalistes n'ont pas d'autre choix que de se plier au dictat du grand capital, dont ils sont tenus de défendre les intérêts. Ces intérêts ne vont pas toujours avec ceux des destinataires des contenus proposés.

En Afrique, précisément en RDC, les grands groupes financiers quand ils existent, ne se hasardent à pas à investir dans ce champ. Rien ne garantit des bonnes affaires en investissant dans ce secteur, et personne n'est prêt à *jeter son argent par la fenêtre*. Les médias connaissent une consommation mitigée du fait que le pourcentage de ceux qui peuvent consommer la presse écrite, par exemple, est minime, du fait de la grande proportion d'illettrés.

5. Bourdieu : une vision bien personnelle du pouvoir des médias

Watine Thierry, dans un article intitulé « Bourdieu et les médias », paru dans *Les cahiers du journalisme* numéro 6 (octobre 1999), met en lumière les relations tumultueuses que le sociologue français a entretenues avec la classe intellectuelle et les journalistes de son pays. Il part de l'idée qu'à partir des travaux de Pierre Bourdieu, il est possible de dégager l'hypothèse que *« contrairement aux apparences ou au discours qu'ils tiennent, les journalistes en tant qu'agents peu autonomes dans un champ lui-même faiblement autonome, ne disposent que d'une marge de manœuvre limitée. Laquelle les prédispose à pérenniser plus qu'à transformer l'espace de jeu, les règles du jeu et les enjeux auxquels ils sont quotidiennement confrontés. »*

Bourdieu a eu des relations inamicales avec la presse, en général, et la télévision, en particulier. Le point culminant de ce tiraillement a été atteint avec la publication en 1996 d'un essai sur la télévision que certains ont qualifié de pamphlet, de brûlot contre les médias. Cet ouvrage est une attaque contre les journalistes et ceux qu'il qualifie d'« intellectuels médiatiques ».

Bourdieu sait et admet que les médias ont un certain pouvoir et de l'influence. Mais il reproche à la presse en général d'imposer « son agenda » à la société. Aux journalistes, animateurs des

médias, il fait le reproche des dérives déontologiques à répétition et leur soumission à la logique de l'audimat. Pour Bourdieu, la télévision après laquelle il en a le plus est un instrument de domination et de censure ; elle exercerait une forme de violence symbolique sur les citoyens. Ces prises de position lui ont valu une véritable volée de bois vert de la part des journalistes qui ne comprenaient pas comment un universitaire qui n'avait jamais mis pied dans une rédaction de presse, pouvait se permettre de donner des leçons aux journalistes professionnels.

Comme sociologue, il était aussi confronté au front de la classe intellectuelle française à travers, entre autres, Alain Touraine, Michel Crozier, Jacques Attali, Daniel Bounie, Dominique Wolton, Raymond Aron...

Conclusion

En définitive, la théorie constitutionnelle de Montesquieu ne considérait que trois pouvoirs traditionnels en démocratie jusqu'au XX^{ème} siècle, à savoir : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. Au fil des années, le XX^{ème} siècle va apprendre à s'accommoder de l'existence d'un quatrième pouvoir non institué mais que tous les pouvoirs traditionnels s'évertueront à sécuriser notamment par des lois sur la liberté de la presse.

La presse est-elle un pouvoir comme s'interrogent beaucoup ? D'aucuns répondent par l'affirmative estimant que les journalistes ont joué un rôle indéniable dans la consolidation et la préservation des valeurs démocratiques comme le droit d'informer la population et le droit de la population à une information saine et reflétant réellement l'état du monde. Mais cette affirmation est relativisée dès lors que la presse a subi les assauts des détenteurs de capitaux de diverses natures (politique, économique...).

Les journalistes sont entrés en compétition avec le monde politique qui revendique une certaine légitimité à fixer les règles du jeu démocratique. Le secteur politique dispose d'une plus grande capacité d'exercer une violence symbolique, ce qui rend l'affrontement inégal entre les deux champs médiatique et politique. Par conséquent, pour exercer pleinement sa prétention de quatrième pouvoir, la presse devra se libérer de sa dépendance vis-à-vis du capital et des sollicitations du monde politique et celui de la finance.

Paul Massey Ntambwe, Professeur à l'Université des Sciences de l'Information et de la Communication (UNISIC)

Références bibliographiques

1. ALBERT P., *La Presse*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1996.
2. ALBERT P. et TERROU F., *Histoire de la presse*, PUF.
3. BERTOLLUS, J.-J., *Les Médias-maîtres. Qui contrôle l'information ?* Seuil, Paris, 2000.
4. BERTRAND, C.-J., *L'Arsenal de la démocratie. Médias, déontologie et MARS*, Economica, Paris, 1999.
5. BILGER, P. *Le Droit de la presse*

6. DERIEUX, E., *Droit des médias*, Dalloz, Paris, 1995.
7. JEANNENEY, J.-N., *L'Argent caché*, Seuil, Paris, 1984.
8. DERVILLE, Grégory, *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, séries: « Politique en plus », 2017, 223 p., (1re éd. 2013), ISBN : 978-2-7061-2637-6.
9. LEMIEUX C., *Mauvaise presse*, Métailié, Paris, 2000.
10. MASSEY Ntambwe, *Les journalistes dans le contexte communicationnel congolais. Pistes pour l'élaboration d'une problématique générale*, mémoire inédit de DEA, Kinshasa, Ifasic, 2001.
11. POULET B., *Le Pouvoir du Monde. Quand un journal veut changer la France*, La Découverte, Paris, 2003.
12. SANTINI A., *L'État et la presse*, Litec, Paris, 1990.
13. VOYENNE B., *L'Information aujourd'hui*, Armand Colin, Paris, 1979.